

Le 27 avril 2020

A l'attention de

Madame Elisabeth Borne, Ministre de la transition écologique et solidaire,
Monsieur Renaud Muselier, Président de l'Association des Régions de France,
Monsieur Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des Départements de France,
Monsieur François Baroin, Président de l'Association des maires de France
Jean-Luc Rigaut, Président de l'Assemblée des communautés de France

Madame la Ministre,
Messieurs les Présidents,

L'épidémie de coronavirus met en évidence le besoin de nature de l'homme et donc ses attentes vis-à-vis des politiques publiques environnementales.

Ces circonstances graves montrent que nos sociétés sont étroitement tributaires d'une nature préservée dont elles tirent leurs ressources essentielles. Elles justifient de disposer d'espaces naturels fonctionnels, diversifiés, continus et sur une grande échelle. Leur préservation constitue un enjeu dans la prévention des crises sanitaires.

Nos aires protégées agissent depuis des décennies au plus près des territoires, aux côtés et en partenariat avec les collectivités, acteurs socioprofessionnels, entreprises, associations, grand public pour préserver la biodiversité et garantir ce patrimoine préservé. Présents dans plus de 8000 communes, nous accueillons des millions de personnes qui, tout au long de l'année, viennent découvrir, comprendre la nature, se ressourcer.

Nos espaces sont très majoritairement, ouverts, accessibles et équipés. Ils contribuent à la valeur des territoires dont les acteurs s'enorgueillissent souvent et en font un argument d'accueil de qualité. Nos activités par essence ancrées dans les territoires représentent plus de 5000 emplois et engendrent des activités économiques importantes, non délocalisables.

Cette année, et probablement les suivantes, les Français sont et seront encouragés à redécouvrir leur environnement proche et à limiter la fréquentation des lieux les plus visités. Ce besoin de nature est puissamment ressenti par nos concitoyens durant cette période de confinement.

Nos réseaux d'aires protégées sont une opportunité pour répondre à cet objectif sanitaire et offrir des perspectives au tourisme local. Ils sont mobilisables pour contribuer à une éducation à la nature, pour montrer concrètement l'utilité et la beauté des écosystèmes préservés comme autant de lieux de ressourcement.

La sortie du confinement va constituer un très important virage pour notre société, en France en Europe et dans le monde. Il faut la réussir.

Les rapports et articles scientifiques lancent des alertes depuis des années. Le discours politique devient unanime sur l'importance de disposer de territoires moins artificialisés, d'intégrer la biodiversité dans les décisions.

Outre le fait que nos actions contribuent et contribueront à atteindre le seuil de 10% d'aires protégées en pleine naturalité, objectif fixé par le Président de la République en mai 2019 après le rapport de l'IPEBS sur l'état de la biodiversité et les enjeux du changement climatique, nous pensons que la France doit mettre à profit le congrès mondial de la nature à Marseille en janvier 2021, pour montrer, démontrer et témoigner de son exemplarité.

Dans ce contexte, mobilisant nos réseaux et notre intelligence collective :

- **nous appelons à une grande responsabilité politique** sur les ambitions et les conditions de mise en œuvre du plan de relance dont les incidences seront majeures. Des précautions nous semblent indispensables pour allier les enjeux de relance économique et la prise en compte de la nature. Les effets d'une relance de l'activité économique aux dépens de nos espaces ruraux et naturels seraient totalement contre-productifs et une véritable occasion manquée ;
- **nous sollicitons une grande vigilance sur les choix budgétaires** à venir pour que le plan de relance n'impacte pas les financements actuels de nos réseaux (5000 emplois) ;
- **nous déclarons être disponibles avec des solutions concrètes**, par lesquelles nos réseaux sont en capacité d'agir et d'accompagner les changements auxquels notre société aspire.
- **Nous sommes déjà prêts** avec de nombreux projets pour mobiliser des dotations pour investissements pour soutenir les activités économiques locales et être acteurs de la transformation et de la mobilisation citoyenne

C'est pourquoi, nous en appelons à un investissement financier particulier pour les aires protégées, dans le cadre du plan de relance en cours de définition, à l'heure où les ambitions présidentielles pour une nouvelle stratégie pour les aires protégées ont été affichées. Nos réseaux peuvent être un levier majeur pour faire de ce plan de relance, un véritable plan de transformation de nos sociétés qui remette au cœur des politiques publiques, la préservation du vivant.

Ainsi, en fonction de vos réponses, nous sommes en capacité de construire des plans d'actions opérationnels, qui pourront concerner :

- l'investissement dans un plan national d'amélioration de l'accueil du public dans les aires protégées sur les sites avec des équipements développés, le cas échéant adaptés aux personnes à mobilité réduite : aménagements de sentiers pédagogiques, itinéraires, panneaux d'information, bornes interactives ...
- des investissements pour nos équipements de gestion des sites (matériels de chantiers, équipements spécialisés, flotte de véhicules électriques, production d'énergie renouvelable, économies d'eau...);
- la construction et l'amélioration de nos lieux d'accueil du public et sièges administratifs (comportant notamment de l'isolation avec matériaux biosourcés d'origine française, production locale d'énergie « verte »);
- Le développement des activités de sensibilisation et d'éducation à la nature, étape essentielle dans la mobilisation des français pour accélérer la transition écologique et énergétique dans les territoires ;
- Plus généralement toutes les actions en faveur de la biodiversité : connaissance scientifique, et gestion et acquisition de sites qui constituent autant de solutions fondées sur la nature: préservation et restauration des zones humides (ressource en eau), préservation des tourbières et forêts (stockage du carbone), restauration des pelouses sèches (production alimentaire,

qualité de vie, santé publique), gestion de milieux naturels périurbains, surveillance sanitaire de la faune sauvage (santé publique...).

Ce « plan de relance pour les aires protégées », dont les maîtrises d'ouvrages peuvent être garanties à court terme par nos réseaux, peut pleinement répondre à l'urgence des objectifs de consolidation de l'économie française et de maintien des emplois.

Dans la conduite du changement, nous avons développé dans chacun de nos réseaux des compétences également mobilisables pour l'accompagnement des agriculteurs dans tous les agro systèmes : élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture, grandes cultures ; par l'élaboration et la conduite de diagnostics, suivis, formation à la biodiversité, l'accompagnement sur les semences autochtones mise au point de matériel, récolte...). Nous sommes aussi impliqués au niveau national avec les porteurs de l'agriculture biologique pour l'adaptation des cahiers des charges vers une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Enfin, comme destinations majeures de nos concitoyens, en matière de tourisme, nous sommes un des premiers leviers pour accompagner les acteurs éco-touristiques sur nos espaces protégés et pouvons être le relais du plan de relance dans ce domaine, pour le développement d'une offre touristique intelligente, éducative et résiliente.

Madame la Ministre, messieurs les Présidents, nous nous tenons collectivement à votre disposition pour réussir la sortie de la crise actuelle et vous remercions par avance de votre réponse qui pourra, si vous le souhaitez, être suivie d'une rencontre pour une approche concrète et opérationnelle.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

Christophe Lépine
Président



Fédération des Conservatoires d'espaces
naturels

Michaël Weber
Président



Fédération des Parcs
Naturels Régionaux

Charlotte Meunier
Présidente



Réserves naturelles
de France

Laurent Grandsimon
Président



Conférence des présidents de Parcs
nationaux

Didier Réault
Président



Rivages de France